



Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable

» Breizh ar maeziou ha maezkêrel evit an diorren padus

Comment mobiliser la population sur le développement durable ?

Rencontre entre élus

à Loperhet (29)
le 29 octobre 2011



Remerciements

BRUDED tient à remercier particulièrement les élus de Loperhet et en particulier François Collec, son maire, ainsi que Monique Herrou, adjointe, pour leur accueil et leur partage d'expériences sur les multiples actions de la commune. Un merci spécial aussi à Jean-Yves Le Guern, conseiller, pour son implication dans la préparation de cette rencontre. Nous remercions également Stéphane Gallet, conseiller délégué à l'urbanisme à Saint-Urbain, pour son témoignage tout aussi précieux sur la démarche engagée par sa commune. Et un grand merci enfin à tous les participants pour leur contribution aux échanges qui furent comme toujours fort enrichissants.

Les Participants

Quinze élus issus de sept communes étaient présents à cette rencontre :

Structure	Prénom Nom	Fonction
Mairie de Loperhet	François COLLEC	Maire
	Monique HERROU	Adjointe chargée de l'enfance scolarisée, des transports scolaires, de la formation, des actions culturelles et patriotiques
	Jean-Yves LE GUERN	Conseiller délégué en charge du développement durable et de l'urbanisme
	Georges HERVE	Adjoint aux travaux
	Gilles MAILFERT	Adjoint chargé de la vie économique et de l'environnement
	Guyène GOUES	Conseillère déléguée en charge des relations générales avec les associations et des fêtes et cérémonies
Mairie de Saint-Urbain	Sébastien GALLET	Conseiller délégué en charge de l'urbanisme
Mairie de Saint-Brieuc-de-Mauron	Charles-Edouard FICHET	Maire Co-président de BRUDED
	Jocelyne RENAUD	Conseillère municipale
Mairie de Botmeur	Georges ISAAC	Maire
Mairie de Rosnoën	Maryse Le SONN	Adjointe
Mairie de Tréflévénez	Anne Marie EMILY	Maire
	Joëlle GUEGUEN	Adjointe
Mairie de L'Hôpital-Camfrout*	Philippe LEMARCHAND	Adjoint en charge de l'urbanisme
	Michel BOULLIER	Conseiller municipal
BRUDED	Bruno SERVEL	Chargé de mission 22
	Estelle HOUBRON	Chargée de mission 29

* commune non adhérente à BRUDED

Rappel de l'ordre du jour



Rencontre BRUDED

« Comment mobiliser la population sur le développement durable ? »

samedi 29 octobre 2011 de 9H30 à 12H30

à la mairie de Loperhet (29)

Programme :

9H30 : **Mots de bienvenue** par Charles-Edouard Fichet, co-président de BRUDED et François Collec, maire de Loperhet

Présentation de la commune de Loperhet par son maire François Collec

9h45 : **Tour de table** des participants autour de la question « Pourquoi mobiliser la population ? »

10H15 : **L'éducation partagée à Loperhet**, par Monique Herrou, adjointe (présentation et bref temps d'échanges)

10h45 : **La charte de DD et le « bien vivre ensemble » à Saint Urbain**, par son maire Jean-Louis Vignon ou son adjoint Sébastien Gallet (présentation et bref temps d'échanges)

11h15 : **Echanges** - Les temps d'échanges pourront porter notamment sur :

Les outils

- ▶ Quelles sont les principaux moyens utilisés pour mobiliser la population sur le DD ? Quelles ont été pour vous les actions les plus efficaces ? Quels ont été les facteurs qui ont contribué à cette réussite ? Et quelles actions ont le moins bien fonctionné et pourquoi ?

Exemples d'outils : Questionnaire / Réunions publiques et réunions de quartier / Forums, ateliers / Conférences, expositions / Baromètre du DD / Mobilisation sur des actions concrètes / Autres évènements / Articles dans le bulletin municipal, sur le site Internet ou dans la presse locale / ... ?

Des pistes de réflexion

- ▶ Faut-il privilégier la communication continue ou événementielle ? Quels sont les moyens utilisés par la commune pour favoriser au quotidien les liens entre les élus et la population ?
- ▶ Faut-il mobiliser le maximum d'habitants ou viser la représentativité ? Comment toucher les populations difficiles à impliquer telles que les jeunes, les personnes défavorisées ? Et comment s'appuyer sur la dynamique existante du réseau associatif notamment ?
- ▶ A quel moment informer ou concerter ? Vaut-il mieux communiquer avant et/ou après une action ? Est-il nécessaire de communiquer sur les aspects DD de chacune de ses actions (risque de saturation) ? Faut-il même parler de DD/d'agenda 21 ?
- ▶ Il est difficile de demander à la population de faire des actions que la commune elle-même ne pratique pas (zéro phyto, déplacements doux, maîtrise de l'énergie...). Mais l'implication de la municipalité dans des actions DD, et en particulier à travers des projets exemplaires, peut-elle jouer un rôle moteur dans la mobilisation de la population sur le sujet ?
- ▶ Quel rôle joue les agents dans la mobilisation de la population sur le DD ? Et les élus ? L'appropriation du DD par l'ensemble des élus et/ou des agents est-il un facteur de réussite ?

12h30 : **Conclusions**, par BRUDED



Loperhet, une commune engagée dans le développement durable

Quelques données sur la commune de Loperhet

François Collec, maire, dresse un portrait de Loperhet résumé ci-après. Loperhet reste une commune rurale, malgré sa proximité avec Brest (15 km). Etalée sur 2034 hectares, elle traversée par la RN185 qui relie Quimper à Brest. Sa partie Sud concentre l'essentiel de sa population, et offre 10km de linéaire côtier sur la rade de Brest. Sa partie Nord est occupée surtout par des espaces agricoles et naturels, et s'étend jusqu'aux rivages de l'Elorn au Nord-Ouest. L'importance des espaces littoraux sensibles, des espaces agricoles et des espaces boisés font de la commune un territoire à la fois attractif et fragile.



La population, en constante augmentation (+25 habitants par an en moyenne ces 5 dernières années), atteint les 3600 habitants en 2009. Le taux de renouvellement de la population est assez important, et Loperhet attire surtout des familles avec de jeunes enfants. Ainsi en 1999, la part des jeunes de 0 à 19 ans représente 32,7% de la population totale.

29 exploitations agricoles sont encore localisées sur la commune, sans compter les apiculteurs. On y trouve par ailleurs un certain nombre d'entreprises, notamment des artisans du bâtiment, différents commerces (deux restaurants, deux boulangeries, un coiffeur, un garage, ...) ainsi que des services médicaux (médecins, infirmiers, dentistes, ...). Un marché a lieu tous les samedis. Sur le plan touristique, la commune dispose à la fois patrimoine naturel, architectural et historique, dont on peut profiter également à pied grâce à des chemins de randonnée incluant un sentier littoral. En termes d'accueil, la commune dispose de huit gîtes ou meublés.

Loperhet est une commune du canton de Daoulas (9 communes), situé au sein de la communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas dans le Pays de Brest. La commune dispose de différents équipements ou services publics, et notamment : une école publique (13 classes, dont 4 bilingues), une école privée (4,5 classes), une garderie périscolaire, un restaurant scolaire pour les 2 écoles, une bibliothèque, une salle d'exposition, un bureau de poste, du transport scolaire, des mouillages ... Elle dispose également d'un certain nombre d'équipements ou services gérés en intercommunalité à l'échelle du canton (ou d'une partie de celui-ci) : relai d'assistantes maternelles, micro-crèche, aide à domicile, centre de loisirs sans hébergement, école de musique, SIVURIC (syndicat intercommunal à vocation unique pour la restauration intercommunale), ...



Ses actions en faveur du développement durable

Loperhet est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable et solidaire, qu'elle traduit dans la grande majorité de ses projets. Comme l'indique François Collec, « c'est un état d'esprit avant tout ». Loperhet est adhérente au réseau BruDED et au Conseil en Energie Partagée (CEP) avec Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat. Si la municipalité dispose d'un conseiller délégué au développement durable, Jean-Yves Le Guern, l'ensemble des élus a été formé à cette démarche par l'équipe du CPIE de l'Elorn (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), basé sur la commune.



Voici quelques unes des actions en faveur du développement durable engagées par la municipalité :

Urbanisme durable

Démarche HQE pour la salle multifonction (utilisation d'éco-matériaux, intégration de clauses d'insertion dans le marché, ...) ; écolotissement Ecocum (habitat groupé) : projet pour lequel la commune a joué le rôle de facilitateur (portage temporaire du terrain, suivi juridique, ...) ; lotissement et ZAC multi-sites en centre ville intégrant des critères de DD, pour une meilleure maîtrise du développement de la commune ; ...

Biodiversité, espaces verts

Charte de désherbage avec « zéro phyto » - pour le cimetière : achat tout récent d'une machine ; contrat nature avec le CPIE (la commune soutient financièrement une démarche d'inventaire écologique, de travaux de gestion, de suivi scientifique et de sensibilisation de la population, sur une dizaine de sites remarquables) ; commune candidate à la réalisation d'un atlas de la biodiversité (non retenue au final) ; sentier littoral restauré depuis 2005 ; « écuroduc » : mise en place d'un passage sécurisé pour les écureuils, accompagnée d'actions de sensibilisation des enfants ; ...



Energie, eau, transports, déchets, bio à la cantine

Démarche d'économie d'énergie, et aussi de production d'énergie : toit photovoltaïque sur l'école (150 m²) ; économie d'eau – gestion de forages dont l'un créé pour arroser les espaces publics, auparavant arrosé à l'eau potable ; aire de covoiturage en projet ; réalisation d'une circulation douce entre le bourg et Rostiniéc (en bord de rade) - projet en cours rencontrant l'adhésion de la population ; restauration du sentier littoral ; tentative de pédibus qui a échoué ; commune sélectionnée au niveau communautaire pour tester le tri sélectif ; bio en restauration scolaire ; ...



Actions dans le domaine socio-économique et culturel

Emplois d'été pour la mairie et à destination des jeunes ; opérations pour occuper les jeunes ; quotient familial pour le restaurant scolaire, jardins partagés ; charte « Ya d'ar brezhoneg » ; clauses d'insertion dans les marchés publics ; ...

Sensibilisation de la population, démarche participative

Accueil des nouveaux habitants (2 séances par an) ; rencontres de quartiers (3 par an, soit 1 par quartier) ; réunions thématiques d'information (énergie, sécurité routière, voie verte, assainissement, ...) ; comités consultatifs auxquels participent les habitants et associations ; éducation partagée (action emblématique) qui regroupe élus, habitants, associations, professionnels ; ...

En guise de conclusion, François Collec affirme qu'« on doit être capables de travailler tous ensemble pour le mieux vivre et le mieux être de chacun ».

L'éducation partagée à Loperhet

Education partagée : une recherche de cohérence éducative

Sont reprises ici les idées clés présentées par Monique Herrou.

- ➔ Vous pouvez télécharger le diaporama complet de sa présentation en suivant ce lien : https://dl.dropbox.com/u/24350532/Loperhet/education_partagee.pdf

Vers une implication de la commune dans l'éducation des enfants

Premier constat : « Il faut tout un village pour élever un enfant » (adage africain). L'enfant reçoit différentes formes d'éducation, celle de l'école bien sûr (éducation formelle), celle de sa famille, de ses copains (éducation informelle) ou encore celle qui s'apprend au cours d'activités associatives et autres (éducation non formelle). Les acteurs qu'il côtoie tout au long de sa journée participent ainsi tous à son éducation, sans que le sens éducatif de leurs actions soit vraiment réfléchi (ou il a été oublié au cours du temps) et sans concertation entre eux. L'enfant est par ailleurs lui-même acteur de sa propre éducation, avec Internet notamment. Dans ces conditions, il est difficile pour lui d'acquérir de bons repères, qui doivent lui permettre d'atteindre son autonomie.



C'est donc pour pallier ces manquements que la municipalité décide de s'engager dans une **démarche d'éducation partagée qui vise à améliorer la cohérence éducative** de l'enfant. Cela passe par des temps de réflexion des acteurs impliqués sur leurs objectifs en termes d'éducation, en **concertation avec les autres acteurs**. La commune reconnaît également de ce fait sa part de **responsabilité en matière d'éducation des enfants**, de par son rôle d'interface entre les écoles, les associations, les enfants, ...

Actions mises en place par la commune

- Constitution d'une **commission municipale** en 2008, avec des membres du conseil municipal concernés par les différentes formes d'éducation (culture, vie associative, jeunesse, parents d'élèves, actions sociales, ...)
- En 2009, le groupe s'élargit aux **partenaires concernés de la commune**. Un groupe restreint est chargé de faire des propositions. Réalisations 2009 :
 - **Rédaction d'un document** qui traduit une base de réflexion commune sur l'éducation partagée ;
 - **Organisation d'une journée d'action** réunissant écoles, parents d'élèves, enfants, personnel communal, associations, maison de retraite, foyer Henri Laborit, etc. But recherché : faire connaître et valoriser les acteurs et leurs actions, et échanger sur les objectifs éducatifs, à travers un moment festif. Le « **village aux enfants** », dont la première édition a eu lieu au moment du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (signée le 20/11/89), est depuis reconduit chaque année.
- **Création d'un blog** alimenté pour le moment par Monique Herrou : <http://village-enfants-loperhet.blog4ever.com>
- Lancement en 2011 d'un **appel à projet municipal** pour soutenir des projets mettant en réseaux plusieurs partenaires autour d'un objectif éducatif précis.
- Lancement la même année d'un travail sur la **pause méridienne** avec l'aide de la F.O.L. Objectifs : proposer des activités qui correspondent mieux aux attentes et besoins des enfants, améliorer leur bien être à l'école et donc réduire les éventuelles violences. Acteurs impliqués : les deux écoles, personnel communal, enfants et élus. Des moyens ont été mis en place et les premiers effets sur les enfants se font ressentir. D'autres actions sont prévues pour 2012-2013 : mise en place d'ateliers pour les enfants, formations pour le personnel...



Premier bilan

Points positifs

La commune de Loperhet bénéficie d'une **vie associative fortement développée**, ainsi que de l'arrivée chaque année de **nouveaux habitants**, qui apportent avec eux du « renouveau ».

Le **personnel de l'école**, en se réunissant tous les trimestres, favorise le partage d'idées et des habitudes de travail en commun. Les **enfants** sont eux-mêmes associés tout au long de l'année à leur propre éducation, par exemple à travers la désignation de délégués de cantine. Le **personnel d'animation** constitue des relais efficaces pour expliquer et faire adhérer les acteurs à l'éducation partagée. Les **associations** s'intéressent elles-aussi de plus en plus à l'enjeu.

Il faut souligner également l'effet positif d'une **date ritualisant annuellement l'action** (Village des enfants) qui permet d'inscrire l'évènement dans les habitudes.



Points à améliorer

Il est encore difficile pour des bénévoles d'association de **trouver du temps pour la réflexion**, ou pour préparer le forum annuel par exemple. **Construire ensemble**, entre personnel de service, parents d'élèves, directeur d'école, élu, etc., n'est pas toujours chose aisée, les statuts empêchent encore une collaboration équilibrée. De même, certains enseignants peuvent avoir du mal à échanger sur l'éducation avec des non professionnels et donc à s'investir dans ce projet.

Jusqu'en avril 2012, il restait difficile également de progresser sur le projet au-delà de l'action annuelle ou encore d'étendre le projet à un niveau intercommunal plus adéquat, les enfants étant eux-mêmes amenés à participer à des activités sur les communes avoisinantes. Depuis, un poste d'animateur a été créé (voir ci-après).

Des résultats encourageants

Bien qu'il soit difficile de quantifier exactement l'effet produit par ces actions, Monique Herrou constate que **les associations** s'ouvrent davantage sur l'extérieur et proposent peu à peu de nouveaux partenariats. **Le personnel** (animation, petite enfance) intègre également progressivement l'idée de ne jamais oublier les objectifs d'une action engagée (sens éducatif, écoute de l'attente des enfants, ...) et de participer à cette amélioration de la cohérence éducative. **Les parents** se montrent eux-aussi sensibles à la démarche. Par exemple, les rencontres avec les élus pour évoquer les problèmes rencontrés à l'école et/ou à la cantine par leurs enfants sont plus constructives.

Enfin, depuis avril 2012, un **poste de coordinateur enfance-jeunesse** soutenu par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse a été créé. Son rôle :

- coordonner les structures existantes de la petite enfance (relais parents-assistantes maternelles, micro-crèches de Daoulas et Loperhet), enfance (accueil de loisirs sans hébergement de Loperhet), jeunesse (espace jeunes de Loperhet, Log'ados de Logonna-Daoulas), et développer des actions nouvelles en réponse aux besoins des jeunes.
- servir d'interface entre les acteurs : jeunes, associations, personnel communal, élus, institutionnels...

Ce poste est soutenu actuellement par 5 communes : Logonna-Daoulas, Irvillac, Saint-Eloy, Daoulas et Loperhet. Il permettra de prendre le relai de l'animation de ce projet d'éducation partagée et de lui donner davantage d'ampleur à une échelle plus adéquate.

➔ **Télécharger la fiche de présentation du projet d'éducation partagée réalisée par BRUDED :**
https://dl.dropbox.com/u/24350532/Fiches_projet/Fiche-Loperhet-Education_partagee.pdf

La charte de Développement Durable à Saint-Urbain

Saint-Urbain est une commune de 1500 habitants environ, à 8 km au Nord-Est de Loperhet.

Sébastien Gallet, conseiller délégué à l'urbanisme et au développement durable, présente la démarche menée par les élus pour impliquer les habitants dans la construction d'une charte de développement durable.

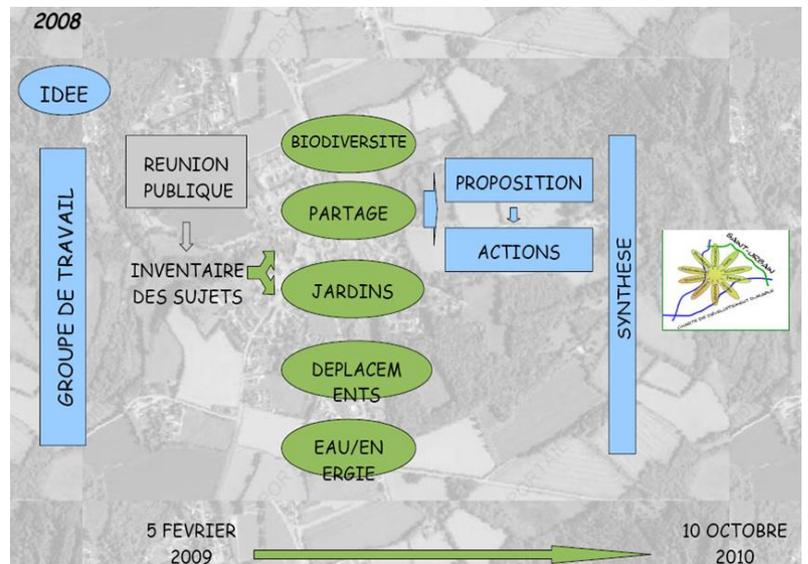


La mise en œuvre d'une démarche participative

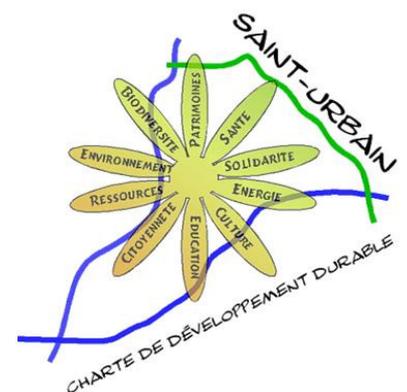
Le projet de charte de développement durable faisait partie intégrante du programme de l'équipe municipale lorsqu'elle s'est présentée aux élections de 2008. Comme pour un Agenda 21, l'idée est de définir un programme d'actions en faveur du développement durable et solidaire, qui réponde aux enjeux de la commune et aux attentes des Saint-Urbainais. L'implication de la population est donc essentielle.

Les étapes suivies et les résultats obtenus en termes de mobilisation et d'implication de la population sont reprises ci-dessous.

- Constitution d'un groupe de pilotage composé de 5 élus
- 1^{ère} réunion publique en février 2009
 - objectifs :
 - rappel des objectifs de la charte et du calendrier ;
 - faire émerger les thématiques qui intéressent les Saint-Urbainais et qui feront ensuite l'objet de groupes de travail
 - la réunion rassemble plus de 50 participants
 - 6 thématiques sont retenues : Eau ; Biodiversité ; Energies ; Déplacement ; Echanges et patrimoine ; Jardin



- 6 groupes de travail sont donc lancés en parallèle
 - objectifs : définir les enjeux locaux associés à chacune de ces thématiques, définir des actions à mettre en place pour améliorer la situation de la commune
 - résultat :
 - 3 groupes rencontrent un certain succès (biodiversité, échanges et patrimoines et jardin) mais les 3 autres ne fonctionnent pas du tout (un seul participant pour le groupe eau, aucun pour les deux autres)
 - les participants sont demandeurs d'actions immédiates plutôt que de réflexion
- Synthèse / rédaction de la charte
 - objectif : synthétiser les résultats des groupes de travail en dégageant pour chaque thématique les priorités que se fixe la commune
 - résultat : pas de volontaire pour participer à ce travail qui sera fait au final par le groupe initial des 5 élus
- Présentation publique (11 octobre 2010)
 - toute la population est conviée à la présentation de la charte
 - on compte une cinquantaine de participants dont une dizaine seulement de Saint-Urbainais, les autres participants étant des élus de communes voisines, des institutionnels, ...



Bilan de la démarche

Sébastien Gallet dresse les constats suivants sur la mobilisation de la population, que ce soit lors de ce travail d'élaboration de la charte de développement durable ou à d'autres occasions (réunions de quartiers, projet d'aménagement, ...) :

- il est difficile de faire entendre aux habitants que les élus les sollicitent pour leur demander de faire des propositions : idée qu'« on vous a élu pour ça » ; en dehors de quelques personnes déjà très impliquées dans le milieu associatif, les autres participants sont dans une démarche de concertation (on réagit sur des propositions que les élus nous font), et non dans une démarche de co-construction
- la population est demandeuse d'actions concrètes, où elle trouve directement un intérêt.
 - Exemples qui ont rencontré du succès :
 - le groupe de travail sur le jardin : invitation chez un particulier qui explique une « bonne pratique » et montre le résultat dans son jardin
 - le groupe biodiversité : balade à la découverte des champignons
 - le groupe échanges et patrimoine : ce groupe repose sur des personnes déjà engagées sur le sujet
 - le Pédibus à Saint-Urbain, qui réunit surtout des seniors sans forcément de lien de parenté avec les enfants (une ligne qui fonctionne tous les jours)
 - Exemples qui n'ont pas fonctionné :
 - comptage des nids d'hirondelles
 - exposition sur les champignons (manque de communication autour de l'évènement)
- concertation sur des projets d'aménagement :
 - mobilise plutôt des personnes qui viennent défendre leur propriété, ou demander plus de sécurité routière
 - pour autant, des propositions très intéressantes sont remontées, reposant sur du « vécu » (idées pragmatiques, pleines de bon sens)
- difficile pour les élus de ne pas s'essouffler si personne ne prend le relais (exemple pour le groupe biodiversité)
- même si la population n'a pas toujours été au rendez-vous, c'était important pour les élus d'engager cette démarche participative, pour montrer leur volonté



➡ **Télécharger la charte de développement durable :**

www.saint-urbain.com/environnement/charte-de-developpement-durable

Echanges entre les participants : quelques idées à retenir

Voici quelques unes des idées émises lors de cette matinée d'échanges.

Pourquoi mobiliser la population sur le DD ?

- Pour faire se rencontrer élus et habitants, afin de :
 - faire ensemble, co-construire (construire « avec » et non « pour »), le collectif donnant du sens à la démarche
 - recueillir l'avis des administrés sur les actions menées par la municipalité – cela permet à l' élu de se remettre en cause en cours de mandat
 - faire passer des messages à la population, sensibiliser, inciter au changement de comportement si nécessaire
- Pour faire se rencontrer les habitants entre eux, les faire échanger afin de :
 - favoriser le rapprochement des points de vue divergents, pour générer une plus grande cohérence dans les actions, où chacun trouve sa place
 - créer une dynamique, favoriser l'émergence d'actions collectives qui font la vie dans les petites communes

Développement durable : un concept à éclaircir

- On parle beaucoup de DD mais pour autant il est difficile pour les élus comme pour la population de comprendre ce que c'est concrètement – le rôle des élus est aussi d'éclairer la population sur ce point
- La terminologie « développement durable » a été galvaudée, son utilisation fait fuir un certain nombre de personnes : effet de saturation, terme connoté politiquement) > nécessité de redonner du sens à sa définition
- Le DD est une culture, un mode de vie qui nécessite une éducation permanente, une conscientisation qui se fait peu à peu et nécessite pour les élus de se définir une ligne de conduite à tenir dans le temps
- Les aspects sociaux et économiques sont trop souvent oubliés de la définition, il est important de les rappeler pour mobiliser un autre type de population qui ne se reconnaît pas dans les idées écologistes
- La notion de DD est parfois rendue opaque par les contradictions qui peuvent exister entre les politiques publiques (exemple cité : l'interdiction de mettre du photovoltaïque pour des raisons de sauvegarde du patrimoine, sur un territoire où l'on projette une centrale à gaz)
- Toutefois dans ce cas, le rôle de la commune devient d'autant plus important, pour contrecarrer les mauvaises pratiques et donner du sens au DD

Développement durable : un concept fédérateur

- Le DD peut mobiliser les élus autour d'un projet commun
- Le DD peut aussi attirer un nouveau type de population dans les petites communes qui le mettent en œuvre, les rendre attractives

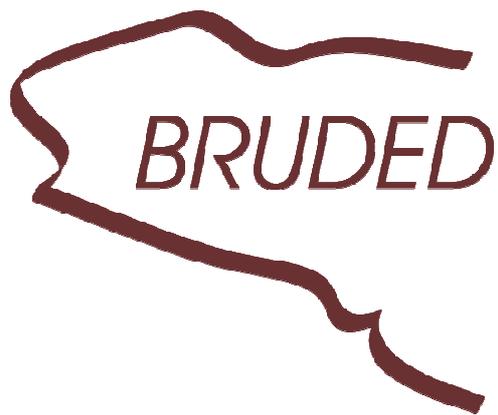
Mobiliser la population, c'est difficile

- La population se déplace plus volontiers pour des motifs personnels, et manque souvent du sens du collectif, du bien de la communauté
- Il est tout aussi difficile de mobiliser sur une commune de très petite taille qu'en milieu urbain, et le milieu associatif rencontre lui aussi les mêmes difficultés
- Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes personnes qui se mobilisent, celles déjà impliquées dans le milieu associatif
- Il est particulièrement difficile d'impliquer les nouveaux habitants
- Pour certaines personnes, ce sont aux élus de gérer les affaires de la commune, ils n'ont pas envie de faire le travail à leur place (notion de consumérisme)

Quelques pistes pour mieux mobiliser

- Aux réunions publiques, préférer les évènements qui fonctionnent déjà (fêtes de quartier, comité des fêtes) pour diffuser un message
- Mettre en valeur des « petites actions », pour montrer qu'il n'est pas nécessaire de faire des choses compliquées pour agir
- Mettre en valeur aussi des actions qui ne touchent pas à l'écologie, pour toucher plus de monde
- Conseil des enfants, des sages, sont aussi une façon de mobiliser, de responsabiliser
- Même si ça ne suffit pas à mobiliser, travailler sa communication, faire savoir également ce que l'on fait
- S'appuyer sur des associations déjà investies par exemple pour co-organiser un évènement (exemple de la sortie champignons à Saint Urbain) – attention toutefois à ne pas en abuser, cela peut être très mal vécu par les associations qui se sentent instrumentalisées, et par la population qui a l'impression que les élus se déresponsabilisent
- Les actions concrètes, à effet immédiat fonctionnent beaucoup mieux – par exemple : jardinage (l'occasion de parler du zéro phyto, du bio, et de créer du lien social, voire de former des personnes défavorisées pour les rendre plus autonomes), sortie champignons (montrer la biodiversité locale)
- Une communication positive et joyeuse est toujours plus mobilisante qu'une communication alarmiste
- Se donner le temps de la réflexion, et notamment entre élus
- Créer un contexte favorable à la concertation : anticiper l'évolution du bourg (préservation des commerces, densification urbaine) pour garder de la vie, que les habitants continuent à se rencontrer





**Bretagne rurale et rurbaïne
pour un développement durable**

19 rue des Chênes - 35630 Langouët

www.bruded.org

BRUDED est soutenu par :

A D E M E

